Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

BUDGET 2024 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024-2025

PRÉSENTATION DU BUDGET

INTRODUCTION

Conformément au Code municipale du Québec (RLRQ c C-27.1 art. 954), le budget 2023 de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a été adopté le 18 décembre 2023 par les membres du conseil municipal réunis en séance extraordinaire. Bien que l'exercice financier ait été élaboré dans un contexte économique particulièrement difficile, il en ressort un budget responsable, atteignant l'objectif de saine gestion des finances publiques et cherche à limiter les effets de l'inflation.

Le budget

Le budget est un plan détaillé qui définit la façon dont les ressources sont collectées et affectées. Le budget global comprend deux composantes principales, le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisation

Le budget de fonctionnement

Comprend tous les services municipaux sur lesquels les résidents comptent au quotidien. La municipalité est responsable de la voirie municipale, les matières résiduelles, loisirs (patinoire et autres activités), le réseau d'égout, le développement, l'urbanisme, la vidange des fosses septiques, des parcs et terrains de jeu, sécurité publique et plus encore.

Le budget des immobilisations

Il s'agit des investissements correspondant au Plan triennal d'immobilisations (PTI).

Il vise les objectifs suivants :

- lui fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose;
- lui permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs;
- lui permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.

REVENUS

REVENUS	2023	2024	Écart
Taxes immeubles non-résidentiels	285 344,75 $	296 714,59 $	11 369,84 $
Taxes générales foncières	499 026.63 $	514 848,39	15 821,76 $
Règlement d'emprunt	68 483,37 $	67 431,89 $	(1 051,48 $)
Tarifications pour services municipaux	136 741,00 $	140 636,72 $	3 895,72 $
Paiement tenant lieu de taxe	21 128,00 $	51 890,00 $	30 762,00 $
Autres revenus	135 416,00 $	122 000,00 $	(13 416,00 $)
Forêt	298 220,00 $	244 326,95 $	(53 893,05 $)
Transfert et subventions	174 538,00 $	223 622,01 $	49 084,01 $
Affectations	23 184$		
TOTAL	**1 642 082, 00$**	**1 661 471,00 $**	**19 389,00 $**

DÉPENSES

DÉPENSES	2023	2024	Écart
Conseil	59 351,00 $	62 723,00 $	3 372,49 $
Administration, greffe	349 948,00 $	296 771,10 $	(51 176,90 $)
Sécurité publique - Police	79 259,00 $	82 335,00 $	3 076,00 $
Sécurité publique - Pompier	64 993,00 $	69 221,00 $	4 228,00 $
Sécurité civile	2 215,00 $	19 287,00 $	17 072,00 $
Voirie hiver-été et éclairage des rues	294 994,00 $	378 938,53 $	83 944,53$
Eau	8 690,00 $	11 020,88 $	2 330,88 $
Égout	11 482,00 $	11 834,87 $	352,87 $
Matières résiduelles	147 662 $	164 620,00 $	16 958,00 $
Vidanges de fosses septiques	24 506,00 $	31 891,50 $	7 385,50 $
Aménagement, développement, urbanisme et forêt	240 519,00 $	236 038,75 $	(4 480,25 $)
Loisirs & cultures (patinoire, salle communautaire, parc)	103 095,00 $	105 229,03 $	2 134,03 $
Contribution et obligation financière	253 345,37 $	191 559,65 $	(61 785,72)
TOTAL	**1 642 082, 00$**	**1 661 471,00 $**	**21 411,42 $**

Nouveau rôle d'évaluation

En réponse au nouveau rôle d'évaluation foncière qui a fait grimper la valeur moyenne des immeubles de 21,4 % et dans le but de garantir une fiscalité équitable, la Municipalité a pris la décision de réduire considérablement ses taux de taxation tout en maintenant le même niveau de services publics. Ce faisant, les immeubles résidentiels verront leur taux de base de taxation passer de 0,668$ par tranche de cent dollars (100 $) d'évaluation foncière à 0,5478 $ (18% réduction), soit une baisse de 0,12$/100$ d'évaluation tandis que les immeubles non résidentiels verront leur taux de base de taxation passer de 1,605 $ à 1,3803$, soit une baisse de 0,225$/100$ d'évaluation (14% réduction).

Impact sur le compte

Catégorie	*Taux 2023*	*Taux 2024*	*Écart*
Résidentielles	0,668$/100$	0,5478$/100$	Baisse de 0,12$/100$
Règlement d'emprunt résidentiel	0.05$/100$	0,0427$/100$	Baisse de 0,0073$/100$
Commerces & Industries	1,605$/100$	1,38$/100$	Baisse de 0,225$/100$
Règlement d'emprunt comm/Ind	0,13$/100$	0,127	Baisse de 0,003$/100$
Égout	499,21$	514,56$	*Augmentation 15,35$*
Matières résiduelles résidences	266,75$	272,08$	Augmentation 5,33$
Matières résiduelles saisonnier	168,24$	175$	Augmentation 6,76$
Matières résiduelles commerciales	553,10$	570$	Augmentation 16,90$
Vidange de fosse septique	370$/an 185$/2 ans 123$/3 ans 93$/4ans	370$/an 185$/2 ans 123$/3 ans 93$/4ans	Aucune augmentation

Exemple 1 de taxation

	Valeur 2023	Valeur 2024	Variation	
Résidence #1	**278 700,00$**	**303 300,00$**	24 300,00$	
Taxe	1861,71$	1659,83$	(-201,88$)	
Règlement d'emprunt	139,35$	119,00$	(-20,35$)	
Matières résiduelles	266,75$	272,08$	5,33$	
Vidange fosse	185,00$	185,00$	0	
Total	**2 452,81$**	**2 235,91**	**Baisse de (216,90$)**	**Baisse de (8,8%)**

Exemple 2 de taxation

	Valeur 2023	Valeur 2024	Variation	
Résidence #2	**349 700,00$**	**435 100,00$**	85 400,00$	
Taxe	2 335,99$	2 383,47$	47,48$	
Règlement d'emprunt	174,85$	185,78$	10,93$	
Matières résiduelles	266,75$	272,08$	5,33$	
Vidange fosse	185,00$	185,00$	0	
Total	**2 962,59$**	**3 026,53$**	**Hausse de 63,71$**	**Hausse 2,2%**

Étant conscient de l'impact important de l'inflation dans le quotidien de ses contribuables, le conseil municipal et la direction générale ont choisi d'utiliser le surplus accumulé de la municipalité afin d'équilibrer le budget 2024 et ainsi limiter l'augmentation individuelle de ces taux et tarif à l'inflation.

Il est important de noter que le taux de taxation actuel de St-Mathieu-d'Harricana est l'un des plus bas de la MRC d'Abitibi. Les défis tels que la hausse des prix, l'augmentation des quotes-parts de la MRC, les coûts supplémentaires liés à la Sûreté du Québec et aux pompiers, le contrat pour la niveleuse, ainsi que l'année de transition concernant la modernisation de la collecte sélective exigent une gestion budgétaire prudente pour maintenir cet équilibre financier.

Résumé du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023 à 2025

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION						
Projets	**Dépenses antérieures**	**2023**	**2024**	**2025**	**Dépenses ultérieures**	**Total**
Transport: Travaux de voirie, travaux d'amélioration pour l'entretien des chemins	429 834,00 $	209 891 $	342 346$			982 161,00 $
Hygiène du milieu: Travaux au champ d'épuration	29 798,00 $	0 $	150 000$	0,00 $	0,00 $	179 798,00 $
TOTAL	**459 632,00 $**	**704 350,00 $**	**0,00 $**	**0,00 $**	**0,00 $**	**1 163 982,00 $**
Les projets présentés au PTI constituent une orientation budgétaire. À partir des informations dont nous disposions lors de son élaboration, les montants ont été estimés. Il est donc possible que ceux-ci varient en fonction des sources de financement disponibles et de l'approbation finale du conseil pour chaque projet.						

De façon conservatrice et à partir de l'information disponible lors de l'élaboration du PTI, il a été évalué que les sources de financement des projets seraient les suivantes:

Sources de financement	**PTI antérieur**	**2022**	**2023**	**2024**	**PTI ultérieur**	**Total**
Emprunts à long terme	650 000,00 $	0,00 $	68 483,00 $	67 432,00 $	0,00 $	514 085,00 $
Subventions gouv. (MTQ, TECQ)	1 161 959,00 $					1 161 959$
Fonds de roulement	51 394,67 $	22 928,00 $	22 819,00 $	15 079,00 $	9 679$	121 899,67 $
Total (dette)	701 395$	22 928,00 $	91 30200 $	82 511,00 $	0,00 $	
Prenez note que la réalisation de certains projets est conditionnelle à l'obtention des aides financières prévues.						